



MUNICIPALITE DE GLAND

Préavis municipal no 78 relatif à la réfection de la salle omnisports du complexe de Grand-Champ

Date proposée pour la séance de la commission:

- mercredi 31 mars 2010 à 19h00
Bâtiment de Montoly: salle 2 (rez de chaussée)

Municipal responsable: M. Thierry Genoud

Gland, le 11 mars 2010.

Madame la présidente,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

Préambule

Construit de 1988 à 1991, le complexe de Grand-champ abrite :

- un poste sanitaire de secours de la protection civile ;
- un théâtre (d'une capacité maximale de 374 places) avec foyer et vestiaires ;
- un restaurant de 250 places ;
- un foyer central ;
- une salle d'exposition ;
- une salle omnisports avec gradins et annexes.

Ces différents locaux ont été mis à la disposition du public en 1992.

Depuis 18 ans, la salle de gymnastique est soumise à une utilisation intensive.

D'abord par les élèves du collège secondaire qui occupent cette salle du lundi au vendredi, pendant la journée. Ensuite par les associations sportives comme le Basket Club et la société féminine de gymnastique. Ces deux clubs sont les principaux utilisateurs des lieux après les écoles. Le handball, le volleyball ainsi que la gymnastique hommes utilisent également la salle pendant la semaine et le week-end. Enfin, les clubs de football de la commune (FC Gland et Lusitano) s'y entraînent pendant l'hiver, lorsque les terrains du centre sportif En Bord ne sont pas praticables.

Cette salle omnisports est également utilisée pour l'organisation de manifestations non sportives comme par exemple en 2009 :

- les 100 ans de la fanfare de Gland ;
- les promotions des écoles secondaires ;
- les promotions du Gymnase de Nyon.

Le complexe a toujours fait l'objet d'un suivi périodique. Divers travaux de rénovation et d'entretien ont été réalisés (installation de panneaux de basket transversaux en 2004, rénovation de la sonorisation en 2009, ou encore installation d'un nouveau panneau d'affichage des scores en 2009).

Cependant, Il faut aujourd'hui envisager une rénovation plus lourde des lieux. Cela permettra de prolonger la durée de vie de l'ouvrage.

Descriptif des travaux envisagés

1. Salle omnisports:

Réfection du sol sportif (Retopping)

Le Retopping est un système de rénovation des sols sportifs dont la couche de finition est en polyuréthane. Il permet de conserver la sous-construction amortissante et de rénover les couches superficielles.

Ce poste est de loin le plus important des travaux projetés. Il tient compte du traçage de nouveaux marquages qui seront exécutés en conformité avec les règlements actuels des différents sports pratiqués dans la salle.

Maçonnerie / joints

L'entreprise effectuera la réfection d'une douzaine de plots de verre, des joints de dilatation et de quelques éléments de maçonnerie. Il sera également effectuer diverses réparations de sol dans le collège (classes et corridors).

Electricité

Deux prises européennes 63 Ampères seront installées dans la salle, de même qu'une nouvelle armoire informatique dans le local électrique du collège.

Peinture

Tous les murs blancs seront rafraichis. Les murs en béton sous les gradins seront nettoyés et recouverts d'une lasure de protection.

Paniers de basketball transversaux

Les six panneaux de support des paniers de basketball seront remplacés par des panneaux transparents qui permettront une meilleure visibilité aux spectateurs ainsi qu'aux arbitres

Travaux divers

Un câble permettant la suspension des panneaux publicitaires des différents sponsors sera fixé tout le long du mur ouest de la salle.

2. Galerie des pas perdus derrière les gradins:

A la demande de différentes sociétés, une installation fixe sera aménagée en position centrale de la galerie (voir plan d'intention annexé). Lors de manifestations, cet agencement permettra la préparation ainsi que la vente de petite restauration et de boissons.

L'installation comprendra :

- un bar fixe, d'une longueur de 3.90 ml ;
- un plan de travail d'une longueur de 1.50 ml, équipé d'une plonge ;
- deux prises ménagères disposées sur le plan de travail ;
- trois frigos (capacité 375 litres chacun) avec fermeture par clé.

Cet aménagement pourra être entièrement fermé par des volets roulants électriques fixés sous la dalle toiture. Le tableau de commande de ces stores sera disposé contre la gaine de ventilation, côté gradins.

La travée adjacente au bar sera elle aussi équipée de deux volets roulants afin de créer une zone de stockage pour des chaises et des tables.

Il est à noter que l'alimentation et l'évacuation de l'évier passeront dans la gaine de ventilation de la salle omnisports, nécessitant l'intervention d'ouvriers spécialisés en travaux acrobatiques sur cordes.

Coût des travaux

Le coût des travaux, basé sur différents devis établis par des entreprises se décompose comme suit :

Retopping sol sportif	97'600.--
Maçonnerie (yc réparations sol collège)	16'800.--
Electricité (yc armoire informatique collège)	21'900.--
Peinture	22'300.--
Panneaux basket-ball	17'800.--
Menuiserie	5'600.--
Câble support panneaux sponsors	1'400.--
Electricité pas perdus	1'900.--
Plomberie pas perdus (yc travail sur cordes)	6'100.--
Menuiserie pas perdus	20'000.--
Volets roulants (bar et zone stockage)	16'200.--
Achat de 3 frigos (yc fermeture par clé)	7'300.--
Divers et imprévus (environ 5%)	11'750.--
Total HT	246'650.-- HT
TVA 7,6%	18'750.--
Total TTC	265'400.-- TTC

Programme

Ces travaux nécessitant un arrêt total de l'exploitation des lieux, le chantier se déroulera donc hors période scolaire en deux étapes distinctes :

du 5 juillet au 20 août 2010 (pendant les vacances scolaires d'été) :

- exécution des travaux dans la salle de gymnastique, à l'exception du sol sportif ;
- aménagement du bar dans les pas perdus ;

du 18 au 29 octobre 2010 (pendant les vacances d'octobre) :

- réfection du sol de la salle de gymnastique.

Financement

Le financement de ces travaux sera assuré par les disponibilités de la bourse communale.

Amortissement

Le montant utilisé sera amorti sur une période de 10 ans, conformément aux dispositions du règlement sur la comptabilité des communes. Nos charges financières pourraient s'élever la première année à 26'540 francs.

Frais d'exploitation

Les travaux projetés sont essentiellement des travaux de rénovation et d'entretien. En conséquence, les frais d'exploitation ne seront pas augmentés. Ils seront portés sur les comptes habituels de la rubrique 350.3141.00 "Entretien des bâtiments" du plan comptable.

Conclusions

Fondée sur ce qui précède, la municipalité propose au conseil communal de prendre les décisions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL

vu - le préavis municipal n° 78 relatif à la réfection de la salle omnisports du complexe de Grand-Champ;

ouï - le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet;

ouï - le rapport de la commission des finances;

considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

d é c i d e

- d'accorder le crédit de 265'400 francs et d'autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux;

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic:

Le secrétaire:

G. Cretegy

D. Gaiani

Annexe : plan de l'aménagement des pas perdus

ANNEXE

Complexe de Grand-Champ - Pas perdus Aménagement d'un bar

Ech: 1/50

Gland, le 10.03.10

ED

